

électeurs voulaient la vendre et seulement 34,4 p. 100 ne voulaient pas. En ce qui concerne Radio-Canada, 49,5 p. 100 des répondants étaient pour la vente et seulement 44,5 p. 100 étaient contre.

Le député peut-il nous dire si, à son avis, je ne représente pas une région typique du Canada ou si ma circonscription présente des particularités qu'on ne retrouve pas dans les autres 281 circonscriptions du pays?

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, je signale au député que depuis qu'il a annoncé sa politique de privatisation, le gouvernement a perdu du terrain et que les sondages ne lui accordent plus que l'appui de 30 p. 100 des Canadiens au lieu de 50 p. 100. Au Québec, où les progressistes conservateurs ont remporté une victoire éclatante en 1984 avec 57 sièges, les sondages indiquent qu'ils sont relégués au troisième rang, derrière les néo-démocrates et l'opposition officielle. Cela montre que les Canadiens éprouvent énormément d'inquiétude devant les politiques du gouvernement, y compris sa politique de privatisation.

Le député de York-Est (M. Redway) a obtenu des réponses qui, en principe, reflètent l'opinion d'un bon nombre des citoyens qui l'ont élu. Je ne sais pas exactement quelle est la situation dans sa circonscription, mais je lui ferais remarquer que ses concitoyens qui sont prêts à voter conservateurs aujourd'hui sont beaucoup moins nombreux qu'ils ne l'étaient il y a deux ans.

Je lui fais aussi remarquer que les gouvernements ont le devoir de gouverner et non de girouetter à tous les vents, de changer de politique au gré des sondages. Mon parti a adopté une position à long terme qui a été mise en doute à maintes reprises par certains secteurs de la population. Nous n'avons cependant pas lâché sur les questions de principe et les faits nous ont souvent donné raison. Nous ne nous sommes pas laissé influencer par un sondage ou deux qui nous apprenaient que nous n'étions pas nécessairement populaires dans l'immédiat.

Il revient au gouvernement, non pas de vendre Canadair comme le recommandent quelques personnes de la circonscription d'un député, mais de mettre en oeuvre une stratégie aérospatiale qui garantira la participation des Canadiens à cette importante industrie au cours du prochain demi-siècle. C'est la question à laquelle il faut répondre. A mon avis, en se retirant complètement du secteur aérospatial, le gouvernement du Canada rend presque impossible l'existence d'une industrie viable, efficace et dynamique au tournant du siècle.

**M. Waddell:** Madame la Présidente, je voudrais commenter ce qu'a dit le député conservateur qui représente la circonscription de York-Est (M. Redway), je crois.

**M. Redway:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Même si je meurs d'envie d'entendre les commentaires du député, je crois qu'il est contraire au Règlement de commenter

### Canadair Limitée—Loi

une réplique et que le commentaire doit plutôt porter sur l'intervention faite dans le cadre du débat.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Je suis sûre que le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) fera porter ses commentaires sur l'intervention de son collègue le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy).

**M. Waddell:** Je voulais seulement savoir le nom de sa circonscription.

**M. Cassidy:** C'est York-Est.

**M. Redway:** Enfin.

**M. Waddell:** Le député doit savoir qu'un représentant de York-Est a siégé à la Chambre durant 23 ans. On l'appelait «Bob McGregor, le silencieux». C'était un tory qui, sauf erreur, a siégé ici jusqu'en 1958 et n'a jamais rien dit durant 23 ans. Il a commis une erreur en prononçant ce discours, car on l'a rondement battu aux élections suivantes. Je connais l'histoire politique de la circonscription de York-Est, mais le député actuel de York-Est est fort loquace et intervient à tout moment.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre. Je suis persuadée que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) préférerait qu'on l'interroge sur son discours.

**M. Waddell:** Madame la Présidente, j'aurais une observation à faire et une question à poser. Le député a fait l'historique des sociétés d'État au Canada. Je lui signale que le Canada compte environ 12 p. 100 de ses sociétés dans le secteur public, ce qui n'est pas plus que dans les autres pays industrialisés prospères du monde occidental.

Le député de York-Est a fait un sondage dans sa circonscription. J'en ai fait également un et je vais essayer de lui fournir les chiffres. Je me souviens que la vente de Petro-Canada avait été peu populaire. La privatisation est souvent mentionnée dans les discours des tories. Je recommande au député de lire mon discours. J'ai parlé de M. John Langford, professeur d'administration publique à l'Université de Victoria. C'est un spécialiste de la privatisation et il a déclaré dans un résumé de son discours que les particuliers qui gagnaient plus de 50 000 \$ par an et qui oeuvraient dans l'entreprise privée étaient parmi le grand public ceux qui étaient favorables à la privatisation. Je dirai que ce sont ceux qui aiment profiter de la vente de nos sociétés d'État. Ils peuvent les acheter à rabais comme cela va se produire dans le présent cas.

Je voudrais demander au député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) quelles sont les autres solutions dont il a parlé, et ce que le gouvernement pourrait faire au lieu de vendre au rabais une société d'État à Bombardier. Le député en a mentionné quelques-unes, mais pourrait-il parler un peu plus en détail des autres solutions auxquelles un gouvernement peut recourir à l'égard d'une société d'État qu'il souhaite changer, réformer, rendre plus efficace, et ainsi de suite? Cela me paraît une question importante.